

Procès-verbal de la quarante-et-unième assemblée générale de la Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec tenue le 18 août 2018 à la Marina du Vieux Port de Chicoutimi.

## **1. OUVERTURE DE LA 41<sup>E</sup> ASSEMBLÉE**

Avant de débiter l'assemblée proprement dite, le président de la Fédération, M. Yves Chantal, souhaite la bienvenue à tous les participants.

M. Chantal présente ensuite la députée provinciale de Chicoutimi, Mme Mireille Jean, la présidente de la Société d'horticulture et d'écologie de Chicoutimi, Mme Linda Salesse. Il présente ensuite les membres du conseil d'administration puis, il fait la lecture des organismes présents et invite les présidentes et présidents de chaque organisme à se lever lorsque nommés.

L'assemblée est déclarée ouverte à 9 h 25 par le président de la Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec, M. Yves Chantal, qui demande d'entériner une résolution du conseil d'administration pour nommer M. Georges Smith, président de l'assemblée et de l'élection et Mme Sylvie Rouleau, secrétaire de l'assemblée et de l'élection.

M. Yves Lambert de la Société blainvilloise d'horticulture propose d'entériner cette résolution, appuyé par Mme Lise Deslauriers de la Société d'horticulture et d'écologie de Granby.

**ADOPTE À L'UNANIMITÉ**

## **2. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Le président de l'assemblée informe l'assistance qu'il a reçu la confirmation écrite de la secrétaire de la Fédération à l'effet que l'avis de convocation a été envoyé aux membres conformément aux règlements généraux. Copie de l'avis de convocation et de la déclaration de la secrétaire sera jointe au dossier de l'assemblée.

## **3. VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET DU QUORUM**

Le président de l'assemblée mentionne que le rapport de la secrétaire indique que 27 organismes sont présents sur 165 sociétés membres et comités en règle à ce jour ce qui représente 17,57 % des membres.

**IL Y A QUORUM** et l'assemblée peut poursuivre ses délibérations.

#### 4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

##### *Ordre du Jour*

1. *Ouverture de l'assemblée*
2. *Constatation de la régularité de l'avis de convocation*
3. *Vérification des présences et du quorum*
4. *Adoption de l'ordre du jour*
5. *Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 12 août 2017 et suites*
6. *Rapport du président*
- 6.1 *Présentation du rapport des activités de l'année 2017-2018*
- 6.2 *Présentation des rapports des trois programmes de la Fédération*
7. *Présentation du rapport financier du 1<sup>er</sup> avril 2017 au 31 mars 2018*
8. *Plan d'utilisation des actifs nets non affectés et aide à la collecte de fonds (point d'information)*
9. *Nomination d'une firme comptable*
10. *Élection des membres du conseil d'administration*
11. *Montant de la cotisation pour l'année en cours*
12. *Assemblée générale 2019, lieu et date*
13. *Questions diverses*
14. *Levée de l'assemblée*

Après lecture de l'ordre du jour, le président de l'assemblée demande s'il y a des sujets à ajouter à l'article 13 de l'ordre du jour « Questions diverses ».

Aucun autre ajout n'est demandé par les membres.

Mme Diane Côté de l'Association faune et flore de Val-des-Lacs propose l'adoption de l'ordre du jour, appuyée par Mme Margot Côté de la Société d'horticulture d'Alma. Le point 13 demeurera ouvert.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

#### 5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 12 AOÛT 2017 ET SUITES

Le président de l'assemblée demande s'il y a une proposition à l'effet de dispenser la secrétaire de la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale du 12 août 2017.

M. Yves Lambert de la Société blainvilloise d'horticulture propose l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 12 août 2017, appuyé par Mme Francine Girard de la Société horticulture et d'écologie de Roberval.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Le président de l'assemblée demande s'il y a une proposition pour l'adoption du procès-verbal de l'assemblée du 12 août 2017.

M. Yves Lambert de la Société blainvilloise d'horticulture propose l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 12 août 2017, appuyée par Mme Francine Girard de la Société horticulture et d'écologie de Roberval avec la correction suivante : écrire le montant de 120\$ au lieu de 210\$ au point du montant de la cotisation pour l'année en cours.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

## **Les suites à ce procès-verbal**

### **Point 13. Questions diverses et parole aux membres**

- M. Gilles Charrette de la Société d'horticulture et d'écologie de Delson demande si c'est possible que tous les documents de la Fédération soient envoyés par courriel.

Le président informe que les documents de la Fédération sont maintenant disponibles en ligne sur le site de la Fédération.

- M. Gilles Charrette propose que la page publicitaire de la revue Planète Jardin contienne les noms et coordonnées de toutes les sociétés ainsi que la liste de leurs activités.

Le président souligne que l'information est déjà sur le site de la Fédération.

- M. Louis Lévesque de la Société d'horticulture de Saint-Félicien propose un suivi plus rapide des discussions de l'assemblée générale.

Le président répond que le suivi sera fait plus rapidement et apparaîtra dans l'HORTIQUOI et les « Nouvelles » mises en ligne sur le site Internet.

## **6. RAPPORT DU PRÉSIDENT**

### **6.1. Présentation du rapport des activités de l'année 2017-2018**

Le président de la Fédération présente le rapport des activités de l'année 2017-2018.

Ce rapport des activités 2017-2018 a été adopté par le conseil d'administration de la Fédération lors de la réunion du 17 août 2018.

Le président demande s'il y a des questions :

- M. Louis Lévesque de la Société d'horticulture et d'écologie de St-Félicien demande si on recrute de nouveaux membres pour remplacer les sociétés que l'on a perdu et quel est le pourcentage de perte.

Le président mentionne que cette année la Fédération perdu moins de membres. Il ajoute que depuis les dernières années le nombre de membres se maintient entre 175 à 200.

Le président de la Fédération termine en remerciant les membres du conseil d'administration ainsi que les commanditaires pour leur appui et leur soutien. Il sollicite la

collaboration des membres pour que la Fédération puisse continuer à leur offrir des services de qualité.

Le président d'assemblée déclare que le rapport d'activités de l'année 2017-2018 est formellement reçu par l'assemblée.

Une copie de ce rapport sera jointe au dossier de l'assemblée.

## **6.2 Présentation des rapports des programmes**

Le président de l'assemblée invite Mme Adèle Côté à présenter le rapport annuel du programme *Initiation des jeunes à l'horticulture*.

Il invite ensuite, M. Réjean Paradis responsable du programme *L'horticulture et les aînés* à livrer le rapport annuel.

Il invite Mme Sylvie Rouleau responsable du programme *Écologie et environnement* à présenter le rapport annuel.

Mme Diane Côté de l'Association faune et flore de Val-des-Lacs demande si un projet qui s'échelonne sur plus d'une saison peut être présenté en deux fois.

Le président confirme que les projets peuvent être présentés en plusieurs phases et s'échelonner sur plusieurs années.

Le président de l'assemblée remercie Adèle Côté, Réjean Paradis et Sylvie Rouleau. Il félicite les membres qui ont présenté un projet et encourage les organismes à participer en grand nombre.

## **7. PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS DU 1<sup>ER</sup> AVRIL 2017 AU 31 MARS 2018**

Mme Sylvie Rouleau présente le rapport financier pour l'année 2017-2018.

En résumé, les produits se montent à 127 622 \$ comparer avec 126 606 \$ l'an dernier, les dépenses se montent à 183 104\$ à comparer avec 126 893\$ l'an dernier laissant un déficit 55 482 \$ comparer à 287 \$ l'an dernier.

Le président de l'assemblée demande aux membres s'ils ont des questions sur les états financiers et après que le président de la Fédération eut répondu à toutes les questions, il déclare que le rapport sur les états financiers est formellement reçu par l'assemblée.

Une copie de ce rapport sera jointe au dossier de l'assemblée.

## **8. PLAN D'UTILISATION DES ACTIFS NETS ET NON AFFECTÉS ET AIDE À LA COLLECTE DE DONS (POINT D'INFORMATION)**

Le président de la Fédération annonce que le montant de 82 000\$ de subvention a été reçu et est utilisé pour soutenir les activités du plan stratégique. La Fédération a aussi reçu du

Ministère 20 000 \$ pour la mise en place d'une aide à la collecte de dons sans date limite pour l'utilisation.

**9. NOMINATION D'UN EXPERT-COMPTABLE**

Le président demande une proposition pour nommer le groupe Mallette pour l'année financière 2018-2019.

Mme Renée Rousseau de la Société d'horticulture de Dolbeau-Mistassini demande quel est le montant des honoraires du groupe Mallette. Le président explique que les honoraires de groupe Mallette correspondent au prix du marché.

Mme Linda Salesse de la Société d'horticulture et d'écologie de Chicoutimi propose la nomination du groupe Mallette pour l'année financière 2018-2019, appuyée par Mme Ann G. Beaulieu de la Société d'horticulture de Rivière-du-Loup.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**10. ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Le président d'assemblée et président de l'élection, M. Georges Smith, demande à Yves Chantal, président du comité de mise en candidature, de faire son rapport.

Le président du comité annonce que cinq postes sont à combler cette année dont un poste vacant depuis 2017. Trois candidatures ont été reçues dans les règles et les délais fixés. Les candidatures acceptées sont celles de MM. Jean-Pierre Guillot, Réjean Paradis et Mme Sylvie Trépanier.

Le nombre de candidats étant inférieur au nombre de postes à combler, le président d'élection déclare qu'il n'y a pas lieu d'avoir une élection.

Conformément aux règlements, le président d'élection déclare ces personnes élues comme administrateurs de la Fédération pour un terme de deux ans ou jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus.

Le président d'élection annonce que Mme Sonia Houle ayant pris une retraite bien méritée, deux postes demeurent vacants et il invite les personnes intéressées à lui soumettre leur candidature.

**11. MONTANT DE LA COTISATION POUR L'ANNÉE EN COURS**

Sylvie Rouleau, secrétaire et trésorière informe que le conseil d'administration recommande une augmentation des cotisations pour l'année 2018-2019.

Membres réguliers	0 à 150 membres :	95 \$	à 100 \$
	150 à 300 membres :	110 \$	à 115 \$
	plus de 300 membres :	120 \$	à 125 \$
Jardins communautaires	50 \$ 1 <sup>ère</sup> année		
	70 \$ années subséquentes		
Membres affiliés - Jardins	115 \$ à 120 \$		
Membres affiliés - Commanditaires	120 \$ à 125 \$		

Mme Linda Salesse de la Société d'horticulture et d'écologie de Chicoutimi demande comment la Fédération définit un membre.

Le président répond que cette définition correspond à chaque organisme.

Mme Margot Côté de la Société d'horticulture d'Alma propose que les cotisations soient majorées tel que recommandé par le conseil d'administration, appuyée par Mme Nicole Auger de la Société blainvilloise d'horticulture.

ADOPTE À L'UNANIMITÉ

## 12. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE 2019, LIEU ET DATE

Le président annonce qu'en 2019, la Journée de la Fédération aura lieu le 17 août au vignoble La Halte des Pellerins à Sherbrooke.

## 13. QUESTIONS DIVERSES

Le président de l'assemblée demande aux membres s'ils ont des questions.

- M. Louis Lévesque de la Société d'horticulture et d'écologie de Saint-Félicien si le coût de participation de la prochaine assemblée générale sera maintenu à 40 \$.

Le président répond que le montant de 40 \$ était exceptionnel pour souligner le 40<sup>e</sup> anniversaire de la Fédération. Le coût de participation pour 2019 sera déterminé par le conseil d'administration en cours d'année.

- Mme Nicole Caron de la Société d'horticulture et d'écologie de Sainte-Foy demande si la Fédération pouvait avoir un kiosque à la FADOQ en septembre ou à un autre moment de l'année jugé opportun.

Le président de la Fédération explique que le conseil d'administration avait reçu cette suggestion des membres et qu'il y portera attention. Le nouveau directeur général travaillera ce dossier.

- Mme Micheline Richer de la Société d'horticulture et d'écologie Tournenvert demande s'il y aurait un rapport sur la Fondation René Paquet pour l'horticulture et d'écologie.

Le président répond que le rapport sera disponible lors du brunch-conférence du dimanche 19 août.

- Mme Linda Salesse de la Société d'horticulture et d'écologie de Chicoutimi demande ce que fait la Fédération pour les conférenciers qui apparaissent pas dans la banque des conférences et qui ne sont pas invités.

Le président mentionne que la banque de conférenciers est en ligne et est accessible par tous.

- Madame Margot Côté de la Société d'horticulture d'Alma félicite les membres du conseil d'administration pour leur dévouement et leur temps consacré bénévolement.

Le président l'en remercie.

#### 14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, Mme Ann G. Beaulieu de la Société d'horticulture et d'écologie de Rivière-du-Loup propose la levée de l'assemblée, appuyée par Mme Clarisse Courchesne de la Société d'horticulture et d'écologie de Drummondville. Il est 10 h 45.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

---

Me Georges Smith  
Président de l'assemblée

---

Sylvie Rouleau  
Secrétaire de l'assemblée